

COMMUNICATEUR CIVIQUE

Le communicateur civique est un membre ordinaire du SPUL. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeurs et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Été 2014 – Numéro 38



Séance du 10 juin 2014

Le Conseil universitaire recommande la création d'une École de nutrition au CA

Les membres du Conseil universitaire, sous la présidence du vice-recteur Éric Bauce en l'absence du recteur Denis Brière retenu à Montréal, ont recommandé au Conseil d'administration de l'université la création d'une École de nutrition rattachée à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation en privilégiant cette dénomination à celle de «département» afin de lui conférer «une visibilité autonome qui va l'afficher carrément en lien avec l'École de nutrition de l'Université McGill ou celle de l'Université de Toronto», d'expliquer le doyen Jean-Claude Dufour qui présentait le dossier. Et d'ajouter que «c'est une identité qui avant été clairement exprimée par les cinq groupes (étudiants, diplômés, professeurs, professionnels, représentants de l'industrie) qui ont fait partie des deux évaluations concernant sa création.» De plus, il estime que sa création permettra un meilleur positionnement et une meilleure visibilité de la nutrition à l'Université Laval ainsi qu'aux niveaux national et international. Et qu'elle facilitera le développement de nouveaux programmes de Chaire de recherche «dans nos pôles forts» comme, par exemple, la nutrition de santé publique, les déterminants des comportements alimentaires ainsi que dans des secteurs en émergence comme la nutrition et le vieillissement, la gestion des services alimentaires, la communication et l'épidémiologie nutritionnelle.

Le professeur Luc Bélanger (Médecine) demande l'avis du doyen Dufour concernant les relations pouvant exister entre cette future école «tant du point de vue de l'enseignement que de la recherche» et la Faculté de médecine. Le doyen Dufour rappelle d'emblée que des chercheurs de sa faculté interagissent avec plusieurs chercheurs en médecine et qu'il en est de même pour des médecins qui y donnent un enseignement. «Il y a un bon partage de connaissances qui se fait depuis plusieurs années et il y a un développement de cours et de recherches qui va s'accroître également», dit-il, entre la future école et la Faculté de médecine. Son doyen, le professeur Rénald Bergeron, se joignant à cet échange de vues, constate que «ce qu'on voit apparaître dans notre université actuellement, c'est le développement inter-facultaire, interprofessionnel, inter-centres de recherche.» Et de conclure que «c'est le fruit de ces collaborations qui permettent, aujourd'hui, d'en arriver à créer une telle école.»

La professeure Esther Déom, adjointe au vice-recteur aux ressources humaines, a expliqué à la demande du vice-recteur Michel Beauchamp, les éléments du dossier concernant la mise à jour des normes générales de promotion des professeurs et professeures. La professeure Florence Piron a émis une opinion très favorable à propos de la refonte des dites normes dont l'inclusion inédite de la participation comme un des critères de titularisation. «Comment allez-vous faire connaître ce nouveau critère auprès du corps professoral», lui demanda-t-elle. La professeure Déom rappelle d'abord que les critères classiques de promotion à la titularisation comme le nombre de publications demeurent à l'évidence aussi prépondérants dans ces modifications des normes générales. Puis elle précise que «55 % des unités ont des critères spécifiques dont plusieurs sont inspirés des normes générales de promotion». Elle prévoit qu'une publicité sera faite sur le site web de l'université, particulièrement sur le nouveau critère de participation pour la titularisation. Et d'imaginer que «le SPUL fera son travail d'information à ce sujet comme nous ferons le nôtre», dit-elle.

Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en pratique pharmaceutique de première ligne issu d'une collaboration entre l'Université Laval et l'Université de Montréal a été autorisé à la Faculté de pharmacie. Le programme qui conduit à ce diplôme est un programme passerelle parce qu'il donne la possibilité aux pharmaciens, détenteurs d'un permis d'exercice de la pharmacie au Québec et d'un baccalauréat en pharmacie des deux universités, de recevoir une formation leur permettant de développer leurs compétences professionnelles et d'obtenir le grade de docteur en pharmacie (Pharm. D.) en tant que grade professionnel de 1er cycle. Par ailleurs, des critères d'équivalence de Ph.D. en pharmacie ont été approuvés par le CU. Ils servent à recruter des pharmaciennes et pharmaciens expérimentés comme professeurs étant entendu que «le critère de la détention du diplôme de Ph.D. est incontournable pour tout embauche à l'université», a souligné le doyen Jean Lefebvre.

EN BREF

- Deux programmes de certificat ont été créés à la Faculté des sciences de l'administration: le certificat en analyse financière dont un des objectifs est de préparer les étudiants au premier examen menant à la désignation professionnelle CFA (Chartered Financial Analyst) et le certificat en finance dont un des objectifs est de permettre aux étudiants issus de programmes de formation dits «quantitatifs» (ex: actuariat, génie, économie) de se mettre à niveau en finance;
- Le vice-recteur aux études et aux activités internationales, le professeur Bernard Garnier, est toujours soucieux que ses interventions informent les membres du CU sur les cheminements préalables des dossiers et sur le fonctionnement institutionnel en général qui les encadre. Il rappelle souvent la signification et la raison d'être des procédures. Par exemple, en conclusion de l'étude du dossier sur la création de l'École de nutrition, il a émis le commentaire suivant: «Vous avez bien vu que le projet de création de cette école découle de l'évaluation périodique des programmes». Par la suite, en nommant les principales personnes qui ont contribué au projet et en décrivant les principales étapes qu'il a dû franchir jusqu'à la tenue de la présente séance du CU;
- Une séance extraordinaire du CU a eu lieu pour l'adoption d'un nouveau Règlement des études, le 3 juin dernier, lequel a été accepté à l'unanimité. La professeure Florence Piron a déploré l'absence totale de féminisation du texte suggérant d'employer l'expression «personne inscrite». Le vice-recteur Garnier a répliqué que celle-ci ne correspondait pas à l'expression «étudiant». À la suite de leurs échanges de vue, ces deux membres n'ont cependant pas eu l'idée envisager d'utiliser l'expression «personne étudiante» dans tous les cas.

Jacques Rivet, cc

«Vingt fois sur le métier...»



Geneviève Belleville
École de psychologie

Geneviève Belleville veut donner le goût d'écrire une thèse ou un mémoire

«Geneviève Belleville est parvenue de peine et de misère à écrire et à déposer sa thèse de doctorat en 2006», précise une notice sur la quatrième de couverture de son récent ouvrage, *Assieds-toi et écris ta thèse!*, paru aux Presses de l'Université Laval. Depuis, poursuit la notice, «elle apprécie la rédaction scientifique un peu chaque jour». L'ouvrage propose des stratégies pour écrire de façon régulière et se garder motivé. Il aspire à donner le goût et le temps aux étudiants d'écrire plus et d'écrire mieux. Professeure de psychologie à l'université depuis 2009, elle a publié plus d'une trentaine d'articles scientifiques et de chapitres de livres. Rencontrée récemment, quelques questions lui ont été posées dans le but de la 'retrouver inscrite' dans son ouvrage. -JR



1. Votre ouvrage donne un bon exemple d'une professeure qui a pratiqué ce qu'elle enseigne. Croyez-vous que ce principe est le fondement même d'une pédagogie universitaire attractive pour la gent étudiante?

C'est certainement le modèle qui me sied davantage personnellement, comme professeure universitaire. Je crois que les étudiants apprécient autant les experts qu'ils admirent que les professeurs soient plus accessibles et près d'eux. Or, je ne crois pas que les deux traits soient incompatibles. L'idéal, selon moi, est un équilibre entre le rôle d'expert et la proximité avec les étudiants. Après tout, les étudiants des cycles supérieurs ont soif de savoir et viennent à l'université en quête d'expertises bien spécifiques. Mais il faut se souvenir que, dans certaines situations, les modèles experts mis sur des piédestaux auront plutôt l'effet de décourager que d'inciter à se dépasser. On apprendrait mieux de modèles experts (c'est-à-dire qui réussissent bien une tâche) en étant témoin du fait qu'ils rencontrent des difficultés similaires aux siennes et en observant la façon dont ils surmontent les embûches. C'est le principe que je tente d'adopter dans la direction d'étudiants des cycles supérieurs : montrer que la réussite vient de la persévérance suite à l'échec ou l'erreur, malgré les doutes, et non pas de l'absence de ces derniers.

2. Vous présentez plusieurs illustrations sous forme de tableaux qui font la démonstration de la méthode rédactionnelle rigoureuse que vous conseillez d'adopter. N'est-elle pas trop marquée d'un certain automatisme qui éloigne la part nécessairement dévolue à l'imagination?

Bien au contraire! Je trouve qu'une méthode rigoureuse et disciplinée laisse justement toute la place à l'imagination et à la créativité. La rigueur et la discipline ne sont pas des opposés à l'imagination et à la créativité ; elles en sont des facilitateurs. C'est le stress, le doute et l'anxiété qui sont des freins puissants à la créativité. Ne pas savoir quoi écrire, être submergé par le travail, s'inquiéter sur ses capacités à rencontrer les délais, produire un travail tout juste acceptable à la dernière minute sont les véritables ennemis de l'imagination et la créativité. Posséder une bonne méthode de rédaction permet simplement de diminuer le stress et de libérer un terrain fertile pour justement laisser libre cours à son inspiration.

3. Le temps déterminé et constant consacré à la rédaction quotidienne est un conseil majeur de votre livre. Pourquoi votre ouvrage ignore-t-il, cependant, le lieu et l'environnement où il doit par la force des choses se dérouler?

Réserver du temps pour écrire me paraît une tâche beaucoup plus difficile que de réserver un endroit pour le faire. De mon expérience, beaucoup de temps est dépensé, pour ne pas dire gaspillé, à construire le parfait environnement, composé de tous les éléments soi-disant indispensables au confort de l'écrivain et à son inspiration... Cela m'apparaît même parfois une façon «académiquement» acceptable de procrastiner. Or, dans tout parcours, il peut devenir nécessaire d'avancer ses travaux de rédaction sans bureau ergonomique, sans ordinateur dernier cri, sans environnement favorable à la rédaction. Cela dit, je conseille tout de même de réserver un endroit pour effectuer ses tâches de rédaction et même d'en prévoir un deuxième, au cas où le premier ne serait pas disponible. Je suis d'avis que cet espace doit avant tout être fonctionnel, mais aussi être invitant et confortable.

4. Si vous aviez à identifier dans votre ouvrage quelques principaux conseils, quels seraient, à votre avis, ceux qui révèlent le plus adéquatement que vous êtes psychologue?

Mon jupon de psychologue dépasse tout au long du livre, c'est certain! L'importance du renforcement positif, les techniques de gestion du stress et du gestion du temps proposées, Les trucs pour diminuer les exigences perfectionnistes, l'emphase sur la prise de conscience de son discours interne et de son impact sur l'état émotionnel, toutes ces recommandations sont issues des stratégies que l'on emploie en psychologie clinique, particulièrement dans la pratique d'approche cognitive et comportementale.

5. Pensez-vous, en terminant, que la lecture de votre ouvrage que je qualifierais de «livre-témoin» chasse le stéréotype de la rédaction d'une thèse de maîtrise et de doctorat en tant que pensum?

C'est mon souhait. L'objectif avoué du livre est de redonner le goût d'écrire aux étudiants et justement essayer d'amoinrir cet «aura de pire corvée du monde» que porte la rédaction de la thèse ou du mémoire. Pour certains étudiants, la rédaction du mémoire et de la thèse est très aversive. J'ai toujours trouvé cela tout à fait dommage, car il s'agit du travail qui reflète le plus l'intérêt et les compétences que l'étudiant a acquis tout au long de son parcours universitaire. C'est l'exigence la plus difficile du parcours universitaire, soit, mais elle ne devrait pas en venir à provoquer de la répulsion!

* Belleville, Geneviève, *Assieds-toi et écris ta thèse Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 125 p.

Les 40 ans du SPUL : MÉMOIRE VIVE



Le 3 novembre 1978, le journal du SPUL, TIC, et des professeurs, TAC, publie à la une de TAC un article du professeur François Doré (Médecine) qui souhaite la venue d'une «maison des professeurs» à la suite du projet avorté d'occuper la maison Kelley laquelle, *Le Soleil* l'ayant annoncé le 7 octobre 1978, «[...] reste aux mains des Anciens de Laval». François Doré conclut son récit fictif comme suit: «Passant par là, un brillant jeune homme de quarante ans demande, ébahi, à un membre du groupe [sur les lieux]: «Kelley cette maison?» et l'autre de répondre: «c'est notre maison construite par nous et pour nous les profs, c'est-à-dire bien isolée au point de vue thermique, mais non isolé géographiquement, de façon à conserver la chaleur humaine'»

« OYEZ! OYEZ! OYEZ! »

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca

Mise en page : Lucie Hudon